



Commune de

Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE BLONAY – SAINT-LEGIER**

PREAVIS No 10-2024

**concernant la réfection de la chaussée, de
l'éclairage public et des conduites souterraines
de la ruelle de Bourg-Dessous,
pour un montant de CHF 621'000.-**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de la commission :

25.03.2024 – 19.30

Salle du Léman

Blonay, le 12 mars 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la réfection de la chaussée, de l'éclairage public et des conduites souterraines de la ruelle de Bourg-Dessous à Blonay, pour un montant de CHF 621'000.-.

Rappel :

Lors de sa séance du 28.03.2023, le Conseil communal approuvait le préavis 06-2023 (Entretien lourd du réseau routier communal pour l'année 2023, à hauteur de CHF 1'770'000.-). Dans ce document figurait déjà un montant de CHF 120'000.- pour des travaux de réfection de chaussée sur la ruelle de Bourg-Dessous.

Selon l'évolution et volontés des différentes parties (services communaux et services industriels) et après discussions avec son service technique, la Municipalité décide de ne pas engager le montant alloué au préavis 06-2023 et de présenter le présent préavis comprenant le montant global de la réfection de surface et du souterrain.

2. Situation actuelle

La ruelle de Bourg-Dessous se situe au centre du village de Blonay. Elle relie la route de Brent au carrefour de la ruelle de Borjaux avec le chemin de Sainte-Croix.



Après investigations et analyse de la surface, de nombreuses dégradations de chaussée sont identifiées sur cette ruelle relativement étroite (fissures, orniérages, faïençages, etc.). Une réfection complète de la structure routière est nécessaire.

Réalisés courant de l'année 2023, les contrôles caméra démontrent que les canalisations (eaux usées et eaux claires - EU/EC) ne sont plus en état et n'assurent plus correctement l'assainissement des eaux dans ce secteur.

Les réseaux d'eau potable (secteur Eau potable) et d'éclairage public sont également concernés par des remises en état.

3. Présentation et planification des travaux

Ce projet s'étend sur 115 m' pour une surface d'environ 425 m².

3.1 Chaussée et aménagements

Les travaux projetés sont :

- Sciages, démolition et évacuation des enrobés bitumineux ;
- Réalisation d'un coffre de chaussée en grave non-gélive 0/45 – 35 cm ;
- Réalisation d'une planie en grave 0/22 – 5 cm ;
- Réalisation d'une cunette en rangs de pavés afin de permettre la récupération des eaux pluviales (idem à existant) ;
- Mise en place de la couche de base en enrobé bitumineux (ACT 22S – 100 mm) ;
- Mise en place de la couche de roulement en enrobé bitumineux (AC 8S – 30 mm).

3.2 Eaux usées et eaux claires

Les travaux projetés sont :

- Fouilles en U dans terrain existant ;
- Suppression des collecteurs en ciment (TC) ;
- Pose de nouveaux collecteurs principaux en polypropylène (EC - PP Ø 315 mm et EU PP Ø 250 mm) sur une longueur de 115 m' ;
- Remplacement des raccordements privés ;
- Remplacement des couvercles et chambres de visite (Ø 80/60) ;
- Remplacement des grilles pour récolte des eaux de surface.

3.3 Eau potable

Les travaux projetés sont :

- Fouilles en U dans terrain existant ;
- Suppression des conduites en fonte ;
- Pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène pression (PE soudés) sur une longueur de 115 m ;
- Remplacement des raccordements privés ;
- Remplacement des vannes et des capes.

3.4 Eclairage public

Les travaux projetés sont :

- Extension du réseau d'éclairage public sur la partie nord de la ruelle ;
- Tirage d'un nouveau câble dans la partie existante du réseau.

3.5 Services industriels

Afin de déterminer leurs intentions dans ce secteur et de coordonner les interventions, les services industriels ont été informés du projet communal. A ce jour, les intentions suivantes sont confirmées :

- Remplacement de la conduite de gaz (Holdigaz SA) ;
- Mise à jour du réseau d'électricité (Romande Energie SA) ;
- Mise à jour du réseau télécommunication (Sunrise SA - En attente projet final).

4. Gestion du trafic

De manière à garantir une bonne exécution et une sécurité pour tous, la Ruelle de Bourg-Dessus sera entièrement fermée à la circulation durant les travaux. En effet, l'étroitesse de ce cheminement ne permet pas de maintenir le trafic. Un accès piéton pour les riverains sera cependant maintenu.

Les places privées de stationnement ne seront pas accessibles. Pour chacun, une alternative sera trouvée dans le secteur.

5. Procédure

Aucune procédure (CAMAC ou LRou) n'est nécessaire pour ce projet. La configuration existante et les gabarits routiers ne changeront pas.

6. Durabilité

Les différents travaux de réfection prévus dans ce préavis ont été analysés sous l'angle de la durabilité. Les impacts du projet en terme social, économique et environnemental ont été étudiés.

Les travaux envisagés pour la remise en état de la route sont nécessaires au maintien de la chaussée sans risque d'accidents pour les usagers. La rénovation des conduites pour les eaux usées et les eaux claires est également nécessaire pour éviter tout risque éventuel de pollution du sol ou de fuite, au vu de l'état actuel des conduites.

Les matériaux utilisés pour la réfection de la structure de la route sont ceux utilisés ordinairement par les professionnels du domaine routier. De nouveaux matériaux innovants, avec un plus faible impact environnemental (souvent à base végétale) en terme de fabrication, sont encore en phase de recherche ou de tests et ne sont pour le moment que très peu répandus et peu proposés par les entreprises du secteur.

Toutefois, la majorité des matières enlevées pour la réfection de cette route seront recyclées et réutilisées pour être intégrées dans d'autres chantiers. Par ailleurs, les professionnels mandatés pour ce projet respectent toutes les normes légales liées à la protection des eaux, la protection de l'air, la protection contre le bruit, la gestion des déchets et les transports.

Pour finir, l'ensemble des services communaux et des services industriels ont été intégrés au projet, afin d'identifier les autres besoins liés à ce tronçon routier tels que les travaux pour l'extension de l'éclairage public qui améliore le sentiment de sécurité pour les habitants et l'entretien et la mise à jour des différents réseaux (électrique, gaz et télécommunication).

7. Aspects financiers

Le coût des travaux pour le génie civil est basé sur l'offre de l'entreprise adjudicataire du préavis 06-2023 (procédure ouverte selon loi sur les marchés publics). En cas d'acceptation, un avenant au contrat sera établi.

Le reste du budget est complété par des offres et des estimations des mandataires.

Prestations	Total CHF
TRAVAUX DE GENIE CIVIL	
• Installation et régies (réparti en fonction des pourcentages ci-dessous)	44'000.-
• Réfection de la chaussée (montant voté au préavis 2023) 35 %	120'000.-
• Remplacement du réseau d'eaux claires et eaux usées 50 %	170'000.-
• Remplacement du réseau d'eau potable + by-pass 13 %	45'000.-
• Extension du réseau d'éclairage public 2 %	5'000.-
Total travaux génie civil HT	384'000.-
TRAVAUX GENERAUX & CONTRÔLE TECHNIQUE	
Appareillage éclairage public	18'000.-
Rhabillages façades (éclairage public)	2'000.-
Marquage et signalisation (réfection chaussée)	1'000.-
Fourniture de fonte (réseau d'évacuation)	10'000.-
Appareillage eau potable et défense incendie (bornes hydrantes)	54'000.-
Contrôles caméra (réseau d'évacuation)	2'000.-
Essais ME (réfection chaussée)	2'000.-
Total travaux généraux & contrôles technique	89'000.-
Total intermédiaire HT	473'000.-
Divers et imprévus – Environ 10%	47'000.-
Total travaux net HT	520'000.-
HONORAIRES ET FRAIS	
Ingénieur civil – Phase 1 et 2 (répartition en % des travaux de génie civil)	37'000.-
Ingénieur hydraulique (réseau d'eau potable)	12'500.-
Géomètre (réfection chaussée)	2'500.-
Frais administratif et de reproduction	2'000.-
Total honoraires et frais	54'000.-
Total général HT	574'000.-
TVA 8.1%, arrondi	46'500.-
Total TTC, arrondi	621'000.-

TVA

La TVA concernant les honoraires et les travaux pour les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées peut être récupérée.

La TVA concernant les honoraires et les travaux pour le réseau d'eau potable peut être récupérée.

Amortissement

L'amortissement fixé par le manuel MCH2 (modèle de compte harmonisé) définit les durées d'amortissement obligatoire en fonction de l'utilisation prévisible (durée de vie). Pour ce préavis, ceux-ci ont été fixés comme suit :

- Réfection de la chaussée (CHF 183'500.-) 40 ans (durée obligatoire)
- Réseau d'évacuation EU-EC (CHF 262'500.-) 60 ans (durée obligatoire)
- Réseau d'eau potable (CHF 144'000.-) 60 ans (durée obligatoire)
- Eclairage public (CHF 31'000.-) 30 ans (durée de vie moyenne)

Plan des investissements

Le plan des investissements (du 10 octobre 2023) prévoit en 2024, notamment :

- Réfection de la chaussée (réfections lourdes) CHF 2'000'000.-
- Remplacement du réseau EU-EC CHF 84'000.-
- Remplacement du réseau d'eau potable CHF 80'000.-
- Extension éclairage public CHF 42'000.-

Financement

Le financement de cette dépense sera assuré par la trésorerie courante ou via un emprunt si nécessaire.

Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement autorisé par le Conseil communal pour la législature 2022-2026 se monte à CHF 155'000'000.-.

Dettes brutes à long terme	CHF	83'800'000.00
Dettes brutes à court terme	CHF	4'000'000.00
Total à la date du présent préavis	CHF	87'800'000.00

Endettement total au 31.12.2022 CHF 102'206'313.48 (rubriques 920 – 923 du bilan)

Coûts financiers annuels

Intérêts lissés (2.5 %)	CHF	7'800.00
Amortissement annuel (30 ans)	CHF	1'000.00
Amortissement annuel (40 ans)	CHF	4'600.00
Amortissement annuel (60 ans)	CHF	6'800.00
Total annuel	CHF	20'200.00

Charges d'exploitation

Celles-ci seront incluses dans des futurs budgets communaux.

8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier
décide

- ⇒ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée, de l'éclairage public et des conduites souterraines de la ruelle de Bourg-Dessous ;
- ⇒ de lui accorder à cet effet un montant de CHF 621'000.- ;
- ⇒ de financer, en cas de nécessité, tout ou partie de la dépense par un emprunt.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Le syndic Le secrétaire

A. Bovay J. Steiner

Annexe : 08.00 – Situation – v1

Délégation municipale : M. Thierry George, municipal



INGENIEURS CIVILS
Monnard - Charotton - Rossier

MCR & Associés Sàrl.
Rue des Moulins 48 - 1800 Vevey

Tel. 021 / 921.58.74
www.mcr-ingenieurs-civils.ch
E-mail : info@mcr-ing.ch

PREAVIS

Sans échelle

date 28.02.2024

dess. VR

Vers. V1

22.01.310-08.00

Commune de Blonay - Saint-Légier
Ruelle de Bourg-Dessous

Réfection de la chaussée et du cadastre sous-terrain

Plan de situation

Légendes:

-  Chaussée réfectionnée - Enrobé bitumineux
-  Chaussée existante

-  Ligne pavées projetées
-  Cunette en pavés - Récupération eaux de surface
-  Cunette en pavés - Récupération eaux de surface

